

Motion du 30 janvier 2012 de Mmes Vera Figurek, Salika Wenger, Maria Casares, Nicole Valiquer Grecuccio, MM. Pierre Gauthier, Pierre Rumo, Christian Zaugg, Pierre Vanek, Pascal Holenweg, Alberto Velasco, Julien Cart et Michel Chevrolet: «Arrêtez le carnage!»

(renvoyée au Conseil administratif par le Conseil municipal
lors de la séance du 22 février 2012)

PROJET DE MOTION

Le régime corrompu du Kazakhstan mène aujourd'hui une politique contre les droits humains et ceux des travailleurs en particulier: interdiction de manifester, répression sanglante et meurtres pendant que la communauté internationale regarde ailleurs. Jusqu'où la Suisse et Genève doivent-elles collaborer avec ce régime de dictature?

Considérant:

- que, le 16 décembre dernier, la ville de Zhanaozen a été le théâtre de répressions sanglantes, ordonnées par le président Nursultan Nazarbayev envers des ouvriers de l'industrie pétrolière en grève, et durant lesquelles seize personnes ont été assassinées;
- que, selon nos informations, ces crimes et ces exactions se poursuivent sur le terrain;
- que la brutalité avec laquelle la police et les services secrets agissent est digne des pires dictatures. Nous nous devons de dénoncer cette situation au même titre que toutes les autres qui exercent un tel pouvoir dans le monde et qui sont de loin ou de près en tractation, collaboration, commerce avec notre pays et surtout notre Ville;
- que de nombreux opposants politiques ont été emprisonnés, d'autres exécutés, alors qu'ils se battent notamment pour des élections libres et non truquées;
- que le canton de Genève abrite des membres de cette famille dans les hauts de Cologny et qu'ils bénéficient de forfaits fiscaux scandaleux;
- que la traque des opposants se poursuit jusqu'en Suisse où des citoyens suisses d'origine kazakh sont menacés;
- la récente découverte de plus de 600 millions de francs sur les comptes de l'UBS qui appartiendraient au beau-fils du président actuel, qui résiderait à Genève;
- que la communauté internationale ne peut rester muette devant ces crimes contre les citoyens, les travailleurs, mais aussi contre l'humanité;
- que la Ville de Genève se doit de défendre les droits humains ici comme ailleurs,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- condamner fermement ce régime;
- interpeller les autorités tant cantonales que fédérales sur ces graves atteintes aux droits humains;
- s'informer sur les raisons de l'octroi d'un forfait fiscal à cette famille résidant à Genève et directement concernée par les exactions du gouvernement kazakh;
- dénoncer les facilités accordées à ce régime dans notre ville et dans notre canton.